




## Saint-Cyprien

Village de la Four  
Route d'Alénya

**66751 ST CYPRIEN PLAGES**

 04 68 21 15 08



Dans le sud de la France, au pied des Pyrénées, au bord de la mer Méditerranée, en plein cœur du Roussillon. Vous recherchez une destination pour un séjour prolongé, venez découvrir Saint-Cyprien : des ambiances chaleureuses, un environnement préservé au bord de la Méditerranée, 6 km de plages de sable fin, des activités sportives et de nombreux loisirs, la gastronomie catalane, une vie culturelle intense

Le Port Saint-Cyprien est le port d'attache le plus important du golfe du Lion.

Accès : De Clermont-Ferrand prendre l'A75 direction Perpignan ; avant Pézenas suivre panneau A9 sortie Perpignan nord ; Le Barcarès ; Canet plage. Au rondpoint à droite prendre direction Argeles-St Cyprien village ; à l'entrée de St Cyprien village au rondpoint prendre à droite direction Alénya. Prochain rondpoint en pierre, continuer tout droit. A la sortie du village, le camp est sur votre gauche.

### Location du dimanche au dimanche



Arrivée : à partir de 16h

Départ : avant 10h

Court séjour à partir de 2 nuits hors vacances scolaires, voir tarif à la nuitée

Caution ménage 31€

Le Portail est fermé à 22h (le refermer après votre passage)

En cas de problème contacter le **gardien au numéro suivant : 04 68 82.57.53**



**Les animaux sont admis gratuitement, tenus en laisse et vaccinés.**

## A votre disposition dans le centre :

- ✓ Piscine
- ✓ Aire de jeux enfants
- ✓ Tables de ping-pong
- ✓ Possibilité lit bébé, chaise haute, baignoire (à réserver auprès du gardien)
- ✓ Machine à laver (jetons à retirer auprès du gardien)
- ✓ Table et fer à repasser



### Maisonnette N° 10 pour 6 personnes

**Les draps ne sont pas fournis**

- Cuisine équipée : frigo, cuisinière, cocotte-minute, cafetière électrique, micro-onde.
- Séjour : 1 convertible 2 places et 1 lit simple
- Chambre : 1 lit double et 1 lit simple
- Patio : 6 chaises, 1 table, 2 bains de soleil, parasol

**IMPORTANT :** Pour des questions de sécurité, il est important de ne jamais dépasser la capacité maximale autorisée dans le logement. Si le cas se présentait, nous serions contraints de vous interdire l'accès, même s'il s'agit d'un bébé.

